

Rapport d'activité **2018** •



Présent à Paris et Bruxelles, l'Institut Thomas More est un think tank indépendant. Il est à la fois un laboratoire d'idées et de solutions innovantes et opérationnelles, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

L'Institut Thomas More s'appuie sur les valeurs de liberté et de responsabilité, du respect de la dignité de la personne, de subsidiarité, ainsi que sur les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

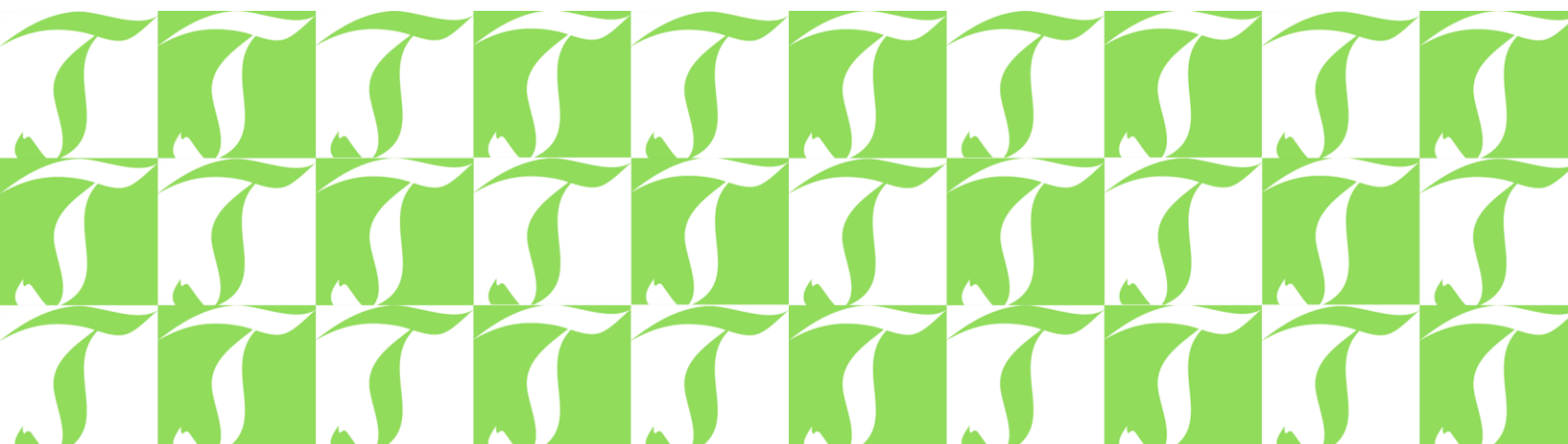
8, rue Monsigny
F-75 002 Paris
Tel +33 (0)1 49 49 03 30
Fax +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45
B-1160 Bruxelles
Tel +32 (0)2 374 23 13
Fax +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

Rapport d'activité **2018** •





Sommaire

Avant-propos	5
---------------------	---

Think tank •

Identité et objectifs	8
Qui sommes-nous ?	9
Programmes de travail	11
Publications	12
Événements	14
Médias	16
Internet et réseaux sociaux	17

Temps forts •

L'Institut Thomas More lance le débat sur le deuxième porte-avions français	20
L'Institut Thomas More lance un programme de recherche sur l'IA	20
Analyse, échanges et réflexions prospectives autour des enjeux du Brexit	21
Sophie de Peyret, spécialiste de l'islam contemporain, rejoint notre équipe	21
Signature d'une convention avec le CEA et lancement de l'initiative ASNI	22
Audition à l'Assemblée sur la révision de la loi de bioéthique	22
Avec le « Pacte de Marrakech », décryptage des enjeux des migrations de masse	23
L'Institut Thomas More étudie les politiques familiales en Europe	23

Activités •

Vivre l'Europe	26
Enjeux internationaux	28
Immigration et intégration	30
Société et culture	32
Economie et compétitivité	34
Institutions et vie politique	36

Avant-propos

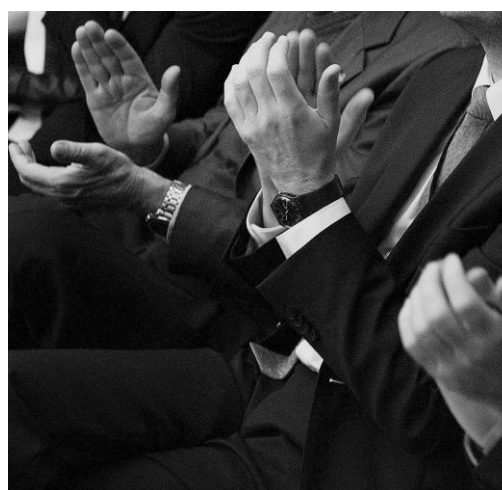
Marquée par de fortes tensions internationales, une incertitude européenne qui ne faiblit pas et la montée des contestations démocratiques dans nos pays, 2018 a été une année très active pour l'Institut Thomas More.

Insécurités grandissantes. Montée des tensions internationales, risque de conflagration générale au Moyen-Orient, durcissement et montée en puissance de la Chine, paralysie européenne, questions identitaires, montée des doutes et de la défiance à l'égard de nos systèmes politiques, interrogations devant le surgissement de l'Intelligence artificielle dans la vie collective et celle de chacun : 2018 a été une année de mutations profondes.

Convictions. Sur toutes ces questions, l'Institut Thomas More a diffusé des analyses détaillées et des propositions fortes, inspirées des valeurs et des convictions qui l'animent depuis sa fondation : le patriotisme de civilisation dont l'Europe a besoin pour faire face à tout ce qui la menace ; le principe de subsidiarité sur lequel doivent reposer davantage nos systèmes politiques ; la promotion des libertés qu'il s'agit de défendre contre toutes les restrictions ; la dignité et l'autonomie de la personne de plus en plus mises en péril par des choix politiques, sociétaux ou technologiques dangereux.

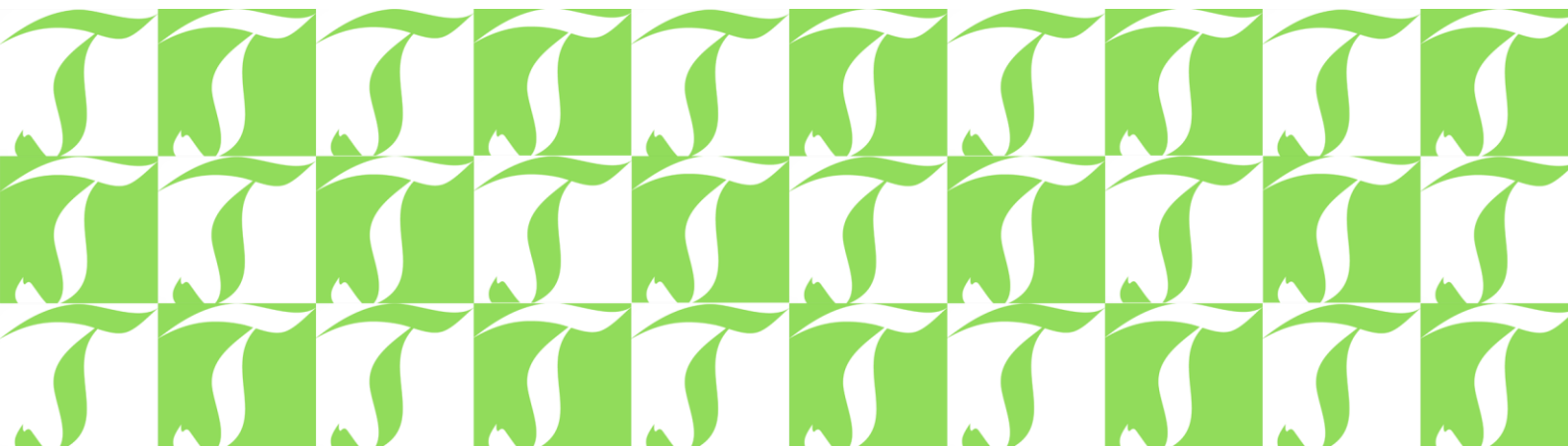
Crédibilité. Ces convictions, nous continuerons à les défendre avec détermination à l'avenir. Auditions devant le parlement, séminaires de haut niveau, conventions avec des partenaires institutionnels : la crédibilité de l'Institut Thomas More s'accroît et nous permet de nous faire entendre de plus en plus et de mieux en mieux.

Merci à tous. Le travail accompli en 2018 n'a été rendu possible que grâce à vous tous, membres et partenaires, qui avez montré votre attachement à l'Institut Thomas More. Nous voulons ici vous exprimer notre très profonde gratitude •



Christian BOON FALLEUR
Président de l'Institut Thomas More

Think Tank •



Identité et objectifs

Fondé en 2004, l'Institut Thomas More est un think tank libéral-conservateur et indépendant basé à Bruxelles et Paris

L'Institut Thomas More est la fois un **laboratoire de solutions innovantes**, un **centre d'expertise** et un **relais d'influence**. Organisé en réseau, il réunit et fait travailler ensemble des personnalités politiques, des chefs d'entreprises, des experts et des représentants de la société civile. La démarche de l'Institut se fonde sur les **valeurs proclamées dans sa Charte** : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Nous croyons en une Europe qui

qui protège et défend les Européens

L'Europe que nous souhaitons joue un rôle majeur dans la sécurité et la prospérité des Européens par la promotion et la défense du bien commun des peuples qui la composent •

qui favorise l'autonomie et les libertés

L'Europe que nous souhaitons encourage la liberté d'initiative et la responsabilité des personnes. Elle promeut la liberté d'entreprendre et une économie de marché au service des personnes •

fière de ses racines, sûre de ses cultures

L'Europe que nous souhaitons favorise le rayonnement de la civilisation et la transmission des cultures européennes, à la fois ouvertes et enracinées •

respectueuse du principe de subsidiarité

L'Europe que nous souhaitons se fonde sur le principe de subsidiarité et contribue à créer les conditions favorables à l'épanouissement des libertés et des initiatives des personnes et des territoires •



Pourquoi Thomas More ?

L'idée de prendre la figure de Thomas More pour référence s'est naturellement imposée aux fondateurs de l'ITM.

Humaniste, personnage de dimension européenne, Thomas More (1478-1535) a été fait saint patron des responsables politiques et de la vie politique par le pape Jean-Paul II en l'an 2000.

Par sa vie, et jusque dans sa mort, il a montré ce que la force du courage, la paix des convictions et la confiance dans l'action pouvaient réaliser. Sa vie est un exemple, une leçon, un encouragement •

Qui sommes-nous ?

Des **hommes et des femmes qui s'engagent** pour les idées de liberté et de responsabilité, de dignité de la personne, de subsidiarité et pour la défense des valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Conseil d'administration



Christian Boon Falleur, Président

Administrateur délégué du groupe AF Compressors



Enguerrand Delannoy

Membre du cabinet de la présidente de la région Ile-de-France



Louis Manaranche

Enseignants, responsable de l'Observatoire de la modernité au Collège des Bernardins



Charles Millon

Ancien ministre de la Défense (France)



Charles Thibaut de Maisières

Amiral (er)



Stéphane Buffetaut

Président de Cilgere



Christiane de Livonnière, Vice-Présidente

Directrice de Laffitte Conseil



Philippe Maze-Sencier

Senior Director chez Mc Larty Associates



Pascal de Roubaix, Vice-président

Ancien député (Belgique)

Experts



Pierre-Alain Coffinier

Chercheur associé **#Europe #Brexit**



Emmanuel Dubois de Prisque

Chercheur associé **#Chine #Asie**



Gérard Dussillol

Président du Pôle **#FinancesPubliques**



Sébastien Laye

Chercheur associé **#Economie #Entreprises**



Jean-Sylvestre Mongrenier

Chercheur associé **#Défense #Géopolitique #Europe**



Marc Nabeth

Chercheur associé **#Economie #Développement**



Cyrille Dalmont

Chercheur associé **#IntelligenceArtificielle**



Gérard-François Dumont

Membre du Conseil d'orientation, **#Démographie #Décentralisation**



Marlène Giol

Chargée de mission **#Politique #France**



Jean-Thomas Lesueur

Délégué général **#Politique #France #Europe**



Elizabeth Montfort

Présidente du Pôle **#Famille #Société**



Sophie de Peyret

Chercheur associé **#Islam**



Jérôme Pigné
Chargé de mission **#Sahel #Afrique**



Antonin Tisseron
Chercheur associé **#Sécurité #Terrorisme
#Maghreb #Sahel**



Laurent Vinatier
Chercheur associé **#Russie #Ukraine
#AsieCentrale**



Jean-Pierre Schaecken Willemaers
Président du Pôle **#Energie #Climat
#Environnement**



Michel Vaté
Chercheur associé **#Economie #Développement**

Conseil d'orientation



Sébastien Aguetant
Président de Delpharm



Rémi Brague
Philosophe, membre de l'Institut



SAS Duc Léopold d'Arenberg
Administrateur délégué de la Fondation
d'Arenberg



Gérard-François Dumont
Professeur à l'Université Paris IV Sorbonne,
directeur de *Population & Avenir*



Xavier Fontanet
Ancien Président d'Essilor



Élisabeth Lefebvre
Directrice du magazine *Juliette & Victor*



Hervé Mariton
Maire de Crest (Drôme), ancien député



Jean-Pierre Schaecken Willemaers
Président du Pôle Énergie, Climat et
Environnement



Salomé Zourabichvili
Présidente de la République de Géorgie



Charles Beigbeder
Président de Gravitation Group



Anne Coffinier
Directeur général de la Fondation pour l'école



Chantal Delsol
Philosophe, membre de l'Institut



Gérard Dussillo
Président du Pôle Finances publiques



Marwan Lahoud
Président du conseil de surveillance d'OT-Morpho



Prince Michael von Liechtenstein
Président de Industrie und Finanzkontor



Sabine Roux de Bézieux
Présidente de la Fondation de la Mer



Françoise Thom
Maître de conférences à l'Université Paris IV-
Sorbonne

Délégué général



Jean-Thomas LESUEUR
Délégué général depuis 2007, Jean-Thomas Lesueur pilote l'Institut Thomas More au quotidien
et anime l'équipe de recherche

Programmes de travail

Les activités de l'Institut Thomas More sont **organisées en six programmes de travail**

Vivre l'Europe

Le Programme «Vivre l'Europe» analyse la crise de l'Europe et fait des propositions en faveur d'une Europe politique forte, fière de ses racines et respectueuse du principe de subsidiarité. L'Union européenne et ses membres doivent se préparer à une refondation et chercher les moyens d'un authentique patriotisme de civilisation •

Experts. Pierre-Alain Coffinier, Jean-Thomas Lesueur, Jean-Sylvestre Mongrenier, Jean-Pierre Schaeken Willemaers

Immigration et intégration

Le Programme «Immigration et intégration» concentre ses recherches sur les défis que constituent la question migratoire et l'échec des politiques d'intégration dans la plupart des pays européens. Il est en effet urgent d'analyser de manière rigoureuse et dépassionnée la question migratoire et ses conséquences pour nos sociétés européennes, en particulier celle de l'islam et ses implications culturelles, sociales et politiques. •

Experts. Gérard-François Dumont, Jean-Thomas Lesueur, Sophie de Peyret

Économie et compétitivité

Le Programme «Économie et compétitivité» se concentre sur la réforme ambitieuse de nos modèles économiques et sociaux européens. L'accroissement continu des dépenses sociales et l'insuffisance des réformes invalident toutes chances de retour à la croissance et à l'emploi. De nouvelles formes de solidarités et de création de richesses, grâce à l'initiative économique et à la liberté d'entreprendre, doivent être conçues et proposées •

Experts. Gérard Dussillol, Sébastien Laye, Jean-Pierre Schaeken Willemaers, Michel Vaté



Enjeux internationaux

Le Programme «Enjeux internationaux» décrypte, dans un contexte de fortes tensions internationales et d'accroissement des menaces pour notre continent, les dynamiques géopolitiques actuelles sous l'angle spécifique de la sécurité et de la défense des intérêts vitaux de l'Europe et des Européens •

Experts. Emmanuel Dubois de Prisque, Jean-Sylvestre Mongrenier, Marc Nabeth, Jérôme Pigné, Antonin Tisseron, Michel Vaté, Laurent Vinatier

Société et culture

Le Programme «Société et culture» a pour objectif de formuler des solutions opérationnelles et concrètes aux défis sociaux, éducatifs et culturels de notre temps, en réservant toujours la première place aux personnes, aux familles et aux acteurs de la société civile, dans le but d'une société libre, enracinée et porteuse des valeurs universelles qui font l'héritage des pays européens •

Experts. Cyrille Dalmont, Jean-Thomas Lesueur, Elizabeth Montfort

Institutions et vie politique

Le Programme «Institutions et vie politique» est le laboratoire des solutions innovantes visant à répondre à la défiance croissante des peuples européens vis-à-vis de leurs institutions politiques, qu'elles soient européennes ou nationales. Il n'y aura de renouveau démocratique que par une approche authentiquement enracinée et subsidiaire et un accroissement de la liberté et de l'autonomie des acteurs •

Experts. Gérard-François Dumont, Marlène Giol, Jean-Thomas Lesueur



Publications

Tous les travaux de l'Institut Thomas More sont **publics et en libre accès sur son site Internet**



L'Institut Thomas More a diffusé **39 publications en 2018**

En plus des articles d'analyse éclairant les sujets d'actualité, nous avons multiplié les notes sur les grands thèmes du débat public comme le Brexit, l'instabilité au Moyen-Orient, les questions de défense, l'immigration ou l'Intelligence artificielle.

Le nombre de publications (en légère décline par rapport à 2017) est le résultat de la stratégie de concentration des activités de l'ITM, sur six pôles thématiques et le soin apporté au travail de suivi des publications •



Quatre publications ont rencontré un grand succès en 2018

Intelligence artificielle, immigration, crise économique, crise financière : chacune de ces publications a été consultée plus de 20 000 fois

31 000
lecteurs

INSTITUT
Thomas More

Note 29
Novembre 2018

Intelligence artificielle et santé : 10 propositions anti-brouillard pour régulation éclairée

Cyrille Dalmont

29 000
lecteurs

INSTITUT
Thomas More

Points clés 19
Décembre 2018

Les migrations de masse, le droit international et le « Pacte mondial » de l'ONU

Jean-Thomas Lesueur

Le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » sera-t-il signé les 10 et 11 décembre à Marrakech ? Ses promoteurs, qui le présentent comme non-contraignant, respectueux de la souveraineté des États et neutre dans ses effets, semblent surpris des résistances qu'il suscite. Pourtant, sa lecture attentive et l'évolution actuelle du droit international méritent qu'on s'interroge sérieusement sur sa portée juridique réelle, la vision culturelle et sociale qu'il véhicule et les conséquences qu'on peut en attendre. Alors qu'il semble bien que nous soyons entrés dans le temps des migrations de masse, les responsables politiques, occidentaux en particulier, devaient y réfléchir à deux fois avant de le signer.

Les 10 et 11 décembre prochain, les pays membres de l'ONU sont appelés à adopter le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » lors d'un sommet organisé à Marrakech (Maroc). Issu d'une concertation de deux années, le Pacte se présente comme une contribution importante en vue d'organiser une meilleure gestion des flux migratoires à l'échelle internationale impliquant à la fois les pays d'origine, les pays de transit et les pays de destination.

Plusieurs pays ont déjà annoncé qu'ils ne le signeront pas : l'Australie, l'Australie, la Bulgarie, la Croatie, les États-Unis, Israël, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Serbie, la Slovaquie et la Suisse. L'Italie a fait savoir qu'aucun représentant gouvernemental ne se rendrait à Marrakech et que le Parlement sera saisi du sujet. En Belgique, la coalition au pouvoir menace d'empêcher entre la NVA, qui refuse de signer le Pacte, et les autres partis qui la composent.

Les promoteurs du Pacte le présentent pourtant comme non-contraignant, respectueux de la souveraineté des États et neutre dans son jugement sur le phénomène migratoire lui-même. Ils ne s'attendaient sans doute pas à une telle levée de bouclier. Ils sont pourtant bien

25 000
lecteurs

INSTITUT
Thomas More

Note 26
Mars 2018

La France a-t-elle besoin d'un deuxième porte-avions ?

Jean-Sylvestre Mongrenier

Les conflits géopolitiques dans lesquels la France est engagée depuis des années ont démontré la valeur stratégique de l'outil de puissance que constitue le Charles-de-Gaulle. La situation internationale et la convergence de multiples lignes dramaturgiques confortent a posteriori le choix fait de conserver un tel outil. Alors que le bâtiment connaît une opération de maintenance jusqu'à l'été 2018, ne serait-il pas temps que la France se dote d'un deuxième porte-avions ? Il en va de l'autonomie stratégique de notre pays et du rang qu'il entend tenir dans le monde. Une question éminemment politique qui a toute sa place dans le débat national.

« Tous les siècles ou à peu près, il y a un perturbateur. Il y a une nation en plein épanouissement, débordante de sève, assoiffée d'ambition qui veut tout dominer... Ce perturbateur, puissant par le nombre, par ses ressources de tous ordres, par la politique, par les armes, manifeste ouvertement le dessein d'absorber et d'écraser ses voisins ».

Amiral Castex, Théories stratégiques, 1935

Depuis le retrait du Foch, la France ne dispose plus que d'un seul porte-avions, le Charles-de-Gaulle, mis en service en 2001. La nécessité de procéder régulièrement à des opérations de maintenance du « navire-amiral » (le capital-ship) de la flotte de guerre pose la question de la permanence à la mer d'un groupe aéronaval français. Ainsi, le premier « arrêt technique majeur » (ATM), de juillet 2007 à décembre 2008, a-t-il privé le Président de la République de cet outil de diplomatie navale et de suprématie militaire.

Au cours de son deuxième cycle opérationnel (2008-2016), le porte-avions Charles-de-Gaulle a été engagé en Afghanistan (2010-2011), en Libye (2011), au Levant (Syrie) et dans le golfe Arabo-Persique (2015-2016). La puissance de feu mise en œuvre a permis à la France de renforcer son influence dans les alliances et coalitions

22 000
lecteurs

INSTITUT
Thomas More

Note d'actualité 53
Septembre 2018

2008-2018 : a-t-on retenu les leçons de la crise financière ?

Sébastien Laye

Dix ans après la crise, il est encore difficile de faire le partage des responsabilités entre les acteurs. Faut-il s'en prendre aux banques et au monde financier ? Les États se sont-ils laissés aveugler par les banquiers centraux qui leur offraient une croissance à crédit ? Cette note fait la démonstration d'une responsabilité collective dans la crise qui, schématiquement, fut une crise de crédit soldant la fin d'une période d'inflation artificielle des actifs. Elle montre également que la France n'est pas préparée à une nouvelle crise éventuelle et invite à parachever l'œuvre de régulation de 2008-2011 pour restaurer la stabilité économique et financière du monde.

Dans son introduction à l'édition française du *Savant et le Politique* de Max Weber (Plon, 1959), Raymond Aron note que « la vocation de la science est inconditionnellement la vérité. Le métier du politicien ne tolère pas toujours qu'on la dise ». Dix ans après l'effondrement de Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, cette divergence entre la science économique – incapable de prévoir la crise mais nullement à court d'explications a posteriori – et la sphère politique – qui n'avoue pas sa part d'implication avec les banquiers centraux dans ces événements – rend difficile l'attribution des responsabilités dans ce qui fut la plus grande crise économique que connut le monde depuis 1929.

La bonne compréhension de ces événements n'intéresse pas seulement les historiens ou économistes. Alors que le souvenir de la crise s'est estompé sur fond de retour de la croissance mondiale (malgré le retard de la France et de l'Europe), les niveaux d'activité restent inférieurs à la période d'avant 2008 et surtout des comportements risqués, spéculatifs, symptomatiques des années ayant précédé la crise sont de retour. La Banque centrale européenne (BCE) continue de soutenir artificiellement la liquidité

Événements

En 2018, l'Institut Thomas More a organisé

13 rencontres et participé à 16 conférences extérieures



13 rencontres à Bruxelles et à Paris

Relations avec la Chine, défense, Chrétiens d'Orient, Brexit, droits de l'homme, économie et pouvoir d'achat, éducation, politiques familiales : c'est autour des sujets forts de l'actualité européenne que l'Institut Thomas More réunit ses membres pour leur faire entendre les meilleurs spécialistes •



Quel avenir pour la coopération transatlantique au Sahel ?

24 janvier 2018, en partenariat avec le German Marshall Fund, Paris •

Pouvoir d'achat, impôts, emploi • Une autre politique est-elle possible ?

14 février 2018, Paris •

Chrétiens d'Orient • quelles urgences aujourd'hui ?

22 mars 2018, séminaire fermé, Paris •

Géopolitique des porte-avions • Nouveaux rapports de puissance et enjeux stratégiques

28 mars 2018, Paris •

UK after Brexit • A Global Britain or Splendid Isolation?

11 avril 2018, Bruxelles •

Formation professionnelle • Comment faire (beaucoup) mieux ?

19 avril 2018, Paris •

Péninsule coréenne • Crise, dissuasion, négociations

3 mai 2018, en partenariat avec l'IRSEM, Paris •

European Union-China perspectives

7 juin 2018, séminaire fermé, Paris •

Réforme de l'école • Vers l'excellence ou la déliquescence ?

28 juin 2018, Bruxelles •

The russian energy strategy in Europe and the threats of North Stream 2 on European unity

28 juillet 2018, séminaire fermé, Paris •

Dix ans après • Vers une nouvelle crise financière ?

18 septembre 2018, Paris •

Les politiques familiales dans les pays européens • Bilan, solutions, perspectives

6 décembre 2018, séminaire fermé, Paris •

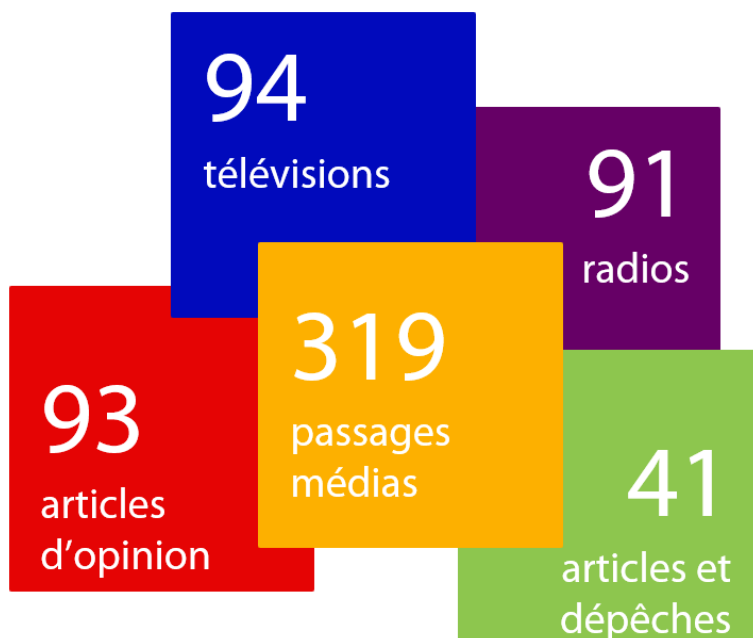
Droit, société, relations internationales • Les droits de l'homme sont-ils devenus fous ?

11 décembre 2018, Paris •



Médias

Grâce à une actualité riche, l'Institut Thomas More a été **très présent dans les médias en 2018**



En 2018, **319 passages médias**

Cela représente une moyenne de 6,1 passages médias par semaine. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à ceux de 2017 (331 passages).

L'actualité de l'année, que ce soit au niveau international avec la crise au Moyen-Orient, la question migratoire ou les questions de défense, ou en France avec la question du pouvoir d'achat ou la révision de la loi de bioéthique, ont permis ce résultat. Mais il est aussi le fruit d'une politique de communication plus active de l'Institut Thomas More (21 communiqués de presse). L'accroissement de l'activité sur les réseaux sociaux y a également contribué •



Internet et réseaux sociaux

Le site de l'Institut Thomas More a accueilli **229 000 visiteurs** en 2018

228 906 visiteurs uniques

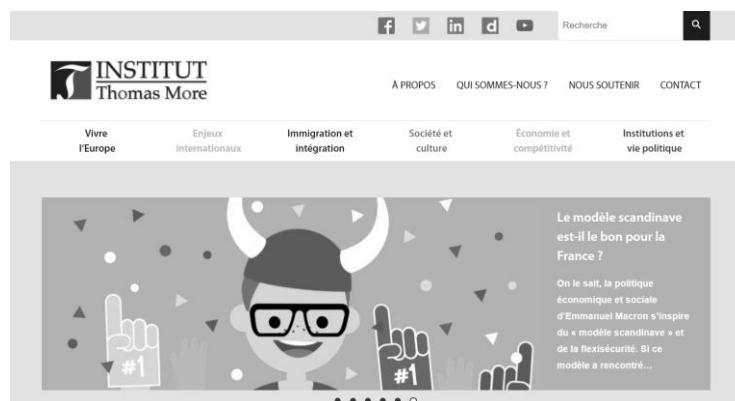
-3,8% par rapport à 2017

Moyenne mensuelle : 19 075 visiteurs

411 198 pages vues

-1,5% par rapport à 2017

1,8 page par visiteur



Origine géographique des visiteurs



67,8%



7,6%



14,8%



9,8%

Les visiteurs du site de l'Institut Thomas More sont très majoritairement français et belges. Le nombre de visiteurs belges a cependant significativement baissé (-3,6 points). Celui des visiteurs européens a cru en revanche (+4,1 points) •

L'Institut Thomas More est visible et actif sur les réseaux sociaux



2 777 abonnés, 91 posts



12 800 abonnés, 330 tweets



91 vidéos



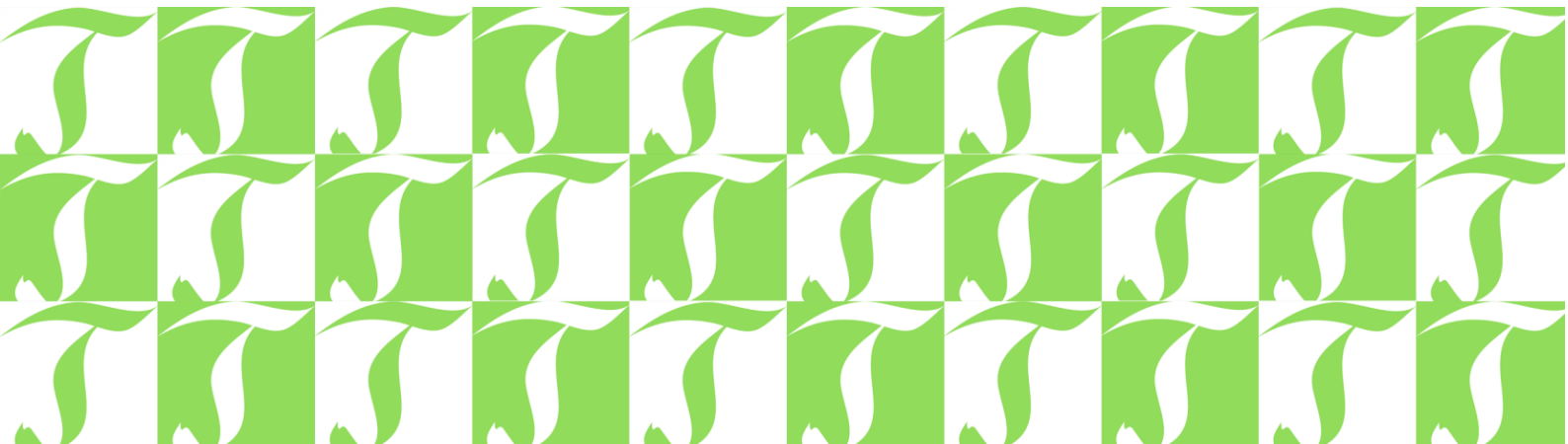
4 815 relations, 91 posts



91 vidéos

Toutes les publications et tous les événements de l'Institut Thomas More sont diffusés sur Facebook, Twitter et LinkedIn. Des réactions à l'actualité sont également diffusées. Les vidéos produites par l'Institut Thomas More et celles des interventions médias sont mises en ligne sur les chaînes YouTube et Dailymotion •

Temps forts •



1

La France a-t-elle besoin d'un deuxième porte-avions ? L'Institut Thomas More lance le débat

C'est au mois de mars que l'Institut Thomas More a organisé à Paris une conférence intitulée **« Géopolitique des porte-avions : nouveaux rapports de puissance et enjeux stratégiques »**, réunissant près de 120 personnes, dont les officiers de plus de dix marines dans le monde. Les échanges ont permis de comprendre à quel point l'affirmation au plan naval des puissances émergentes fait à nouveau de l'« Océan mondial » un espace de compétition stratégique. Dans sa note publiée à cette occasion, notre chercheur Jean-Sylvestre Mongrenier explique pourquoi, dans ce contexte, la France doit assumer ses responsabilités géopolitiques et conserver ses moyens de projection de puissance loin dans l'intérieur des terres sur les théâtres d'opération sur lesquels elle est engagée •



2

L'Institut Thomas More recrute le chercheur Cyrille Dalmont et lance un programme de recherche sur l'Intelligence artificielle

Cyrille Dalmont, chercheur dans les domaines de l'Intelligence artificielle, de la robotique et de la domotique, a intégré notre équipe au printemps pour développer un programme de recherche dédié aux **questions de régulation et aux enjeux éthiques liés au déploiement de l'Intelligence artificielle** dans l'espace public et dans la vie privée de chacun. Après plusieurs tribunes remarquées, il a été sollicité au mois d'octobre par l'Assemblée nationale pour éclairer le législateur sur les défis que ces transformations radicales créent dans le domaine de la santé. Cette intervention a donné lieu à la publication de la note « Intelligence artificielle et santé : 10 propositions anti-brouillard pour régulation éclairée », qui a été la plus consultée sur notre site en 2018 •



3

Analyse, échanges et réflexions prospectives autour des enjeux du Brexit

Dans le cadre d'une convention avec le ministère des Affaires étrangères en 2017, le diplomate Pierre-Alain Coffinier a rejoint l'Institut Thomas More pour suivre le Brexit et ses enjeux. Au mois d'avril, il a publié un rapport intitulé **« Brexit : quelles conséquences pour la puissance britannique ? »** dans lequel il analyse l'impact du Brexit sur les différentes facettes de la puissance britannique (diplomatie, économie, défense, *soft power*, etc.). Le rapport a été présenté lors d'une conférence réunissant à Bruxelles Pierre Vimont, diplomate français et ancien secrétaire général du SEAE, et Paul Johnston, représentant permanent adjoint britannique à Bruxelles. Un an après, la grille d'analyse de Pierre-Alain Coffinier reste pleinement pertinente pour évaluer les effets du Brexit sur la puissance britannique •



4

Sophie de Peyret, spécialiste de l'islam contemporain, rejoint notre équipe de chercheurs

Alors que la question de l'islam et de la laïcité enflamment régulièrement le débat public, Sophie de Peyret, qui a vécu au Moyen-Orient, parle l'arabe et est diplômée de l'Institut de Science et Théologie des Religions à l'Institut Catholique de Paris, a rejoint notre équipe au début de l'été. Si elle suit la riche actualité de ces thématiques et intervient régulièrement dans les médias, elle a surtout lancé le programme de recherche **« Défi de l'islam en France »**. Après des mois de travail et de rencontres d'acteurs, il connaîtra une première étape au deuxième trimestre 2019, avec la publication d'un rapport sur l'organisation et la pratique du culte musulman ainsi que toutes les brûlantes questions sociales et culturelles posées par l'islam en France •



5

Signature d'une convention avec le Commissariat à l'énergie atomique et lancement de l'initiative ASNI

Le 19 septembre, l'Institut Thomas More a signé une convention avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA, France). L'objectif est la valorisation et la diffusion de l'expertise de Morgane Farghen, chercheur au CEA spécialiste du nucléaire nord-coréen et des enjeux de sécurité en Asie. La coopération avec le CEA prend la forme d'un site d'information baptisé **Asia Nuclear Initiative**. Conçu pendant le dernier trimestre de l'année, le site a été lancé en février 2019. En rejoignant son équipe de chercheurs, Morgane Farghen permet à l'Institut Thomas More de développer son expertise sur l'une des questions stratégiques majeures pour les années à venir •



6

L'Institut Thomas More auditionné à l'Assemblée nationale sur la revision de la loi de bioéthique

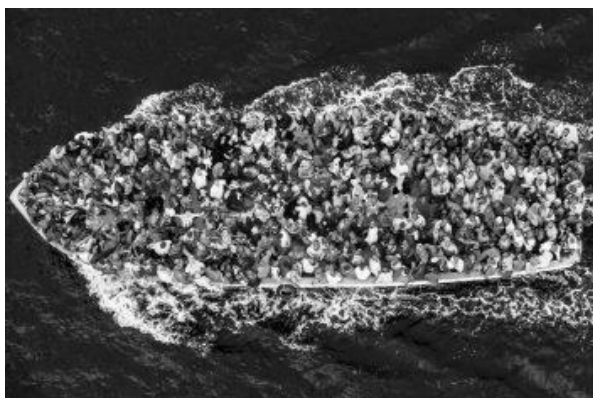
Lors des « États généraux de la bioéthique » organisés au printemps par le Comité Consultatif National d'Ethique, l'Institut Thomas More a apporté une riche contribution sur les questions liées à la filiation et à la PMA, enregistrant des centaines de vues et de commentaires. Au mois d'octobre, Christian Flavigny, pédopsychiatre, psychanalyste et membre actif de notre Pôle Famille et Société, a été auditionné sur **les enjeux liés à la PMA et à la filiation** par la Mission d'information sur la révision de la loi de bioéthique de l'Assemblée nationale. Il a expliqué pourquoi la revendication d'un « droit à l'enfant » risquerait, si elle était légalisée, de porter à l'enfant un message de leurre et de mensonge. Des arguments qu'il faudra, à n'en pas douter, faire entendre de nouveau en 2019 •



7

Au moment de la signature du « Pacte de Marrakech », l'Institut Thomas More décrypte les enjeux des migrations de masse

Au mois de décembre, le « Pacte de Marrakech » a été l'occasion de vives polémiques en Europe et dans le monde. En publiant sa note « **Les migrations de masse, le droit international et le Pacte mondial de l'ONU** », Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, a proposé un décryptage sans concession du pacte de l'ONU. Il y explique que, si le texte n'est pas formellement contraignant, la crainte d'une contrainte juridique ultérieure et indirecte est pleinement fondée. Preuves à l'appui, il montre aussi que c'est l'ensemble du texte qui est teinté d'une coloration favorable *a priori* et sans limites aux migrations, auxquelles il affirme qu'on ne peut rien. Cette note a été l'une des plus consultées sur notre site cette année •



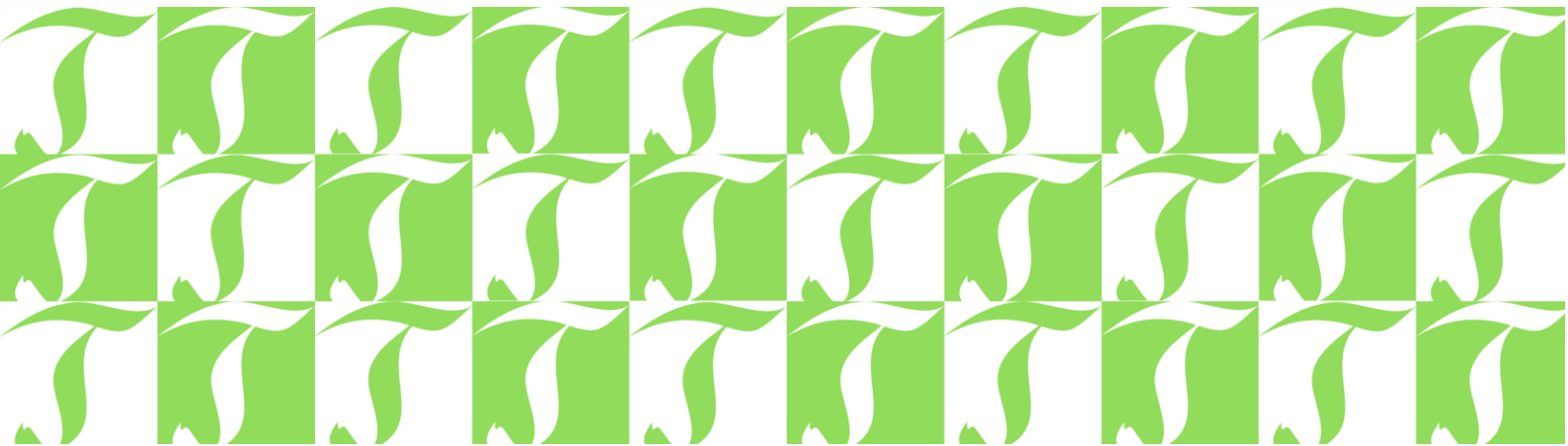
8

L'Institut Thomas More poursuit ses travaux et ses consultations sur les politiques familiales en Europe

Axe de recherche majeur depuis cinq ans pour nous, l'**analyse des politiques familiales en Europe** et leur impact sur la démographie et le bien-être social a été au coeur des travaux du pôle Famille et Société de l'Institut Thomas More, animé par Elizabeth Montfort : outre plusieurs tribunes publiées dans les médias, un important travail sur la notion de « besoins de l'enfant » a été entrepris et sera présenté à l'occasion d'une conférence organisée à Paris au deuxième trimestre 2019. Dans ce cadre, nous avons été heureux d'accueillir au mois de décembre Katalin Novak, Secrétaire d'État chargée de la politique familiale de Hongrie, et de discuter avec elle des moyens mis en oeuvre par son pays pour renforcer le soutien aux familles •



Activités •



Vivre l'Europe

En avril 2018, le diplomate Pierre-Alain Coffinier a publié son rapport **« Brexit : quelles conséquences pour la puissance britannique ? »**, présenté lors d'une conférence à Bruxelles. La recherche de la meilleure option possible pour les deux parties et du maintien d'une coopération maximale, en particulier en matière de défense et de sécurité dans une tribune remarquée au *Figaro* (cosignée avec Jean-Sylvestre Mongrenier), a été au cœur de ses travaux •

Le deuxième grand sujet de l'année a été **l'opposition politique croissante entre des visions de l'Europe de plus en plus irréconciliables**. Chantal Delsol, membre du Conseil d'orientation de l'Institut Thomas More, a publié une tribune retentissante, intitulée « Pourquoi les peuples d'Europe centrale refusent nos leçons de morale », dans *Le Figaro* (février 2018). Elle y analyse les dissensions croissantes entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale et explique que l'incompréhension vient de loin sans que personne n'y ait pris garde...

Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, est également intervenu plusieurs fois pour montrer comment la question identitaire est devenue structurante dans la perspective **des élections européennes de 2019** et comment les forces politiques étaient en train de se préparer à une « grande explication » majeure pour l'avenir de l'Union européenne •



Dans les médias

Arte, Atlantico, BFM Business, *Challenges*, Euractiv, France 24, France Culture, Figaro Vox, *La Croix*, *La Libre Belgique*, *Les Echos*, *L'Opinion*, RFI, RTS •

Dans ses publications et ses interventions médiatiques, Jean-Sylvestre Mongrenier a poursuivi son travail d'analyse des **défis géopolitiques et sécuritaires européens**. Qu'il s'agisse de l'indispensable effort militaire à produire (à travers l'exemple de la Pologne notamment, voir ci-dessous), de l'avenir de la coopération transatlantique, de la relation avec la Russie ou des menaces liées à la situation au Moyen-Orient, ces défis sont immenses.

Ils appellent une réflexion approfondie sur les conditions du renouveau de l'Europe et de son avenir, réflexion engagée par l'Institut Thomas More autour de l'idée de la nécessaire émergence d'un **patriotisme de civilisation** pour faire face aux forces de dislocation qui s'animent tant à l'intérieur de l'Europe qu'à ses frontières •



INSTITUT
Thomas More

Jun 2018
Note d'actualité 51

La Pologne, acteur géostratégique émergent et puissance européenne

Jean-Sylvestre Mongrenier
et Jeanne Dubois-Grasset

La détérioration de ses relations avec la Russie et les craintes d'une violation de son intégrité territoriale ont encouragé la Pologne à s'investir activement dans l'Union européenne et l'OTAN. Aussi, ses efforts massifs d'investissements dans son appareil de défense et les liens étroits qu'elle a noués avec ses voisins (Hongrie, République tchèque et Slovaquie en particulier) font de Varsovie un acteur géostratégique émergent qui compte en Europe. Le conflit politique qui l'oppose à la Commission européenne et à certains Etats membres ne doit pas occulter le fait que la Pologne est désormais un acteur incontournable de la défense de l'Europe.

Une fois passé l'enthousiasme suscité par la réintégration en 2004 de l'« Occident kidnappé », selon l'expression de Milan Kundera, la persistance d'une fracture Est-Ouest, tant psychologique que sociopolitique, a éloigné les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) de ceux d'Europe de l'Ouest. Bien que considérés comme des pays de seconde zone, voire des « passagers clandestins », les PECO ont œuvré à combler leur retard historique sur l'Europe occidentale. Si les fonds structurels européens y ont fortement concourru, le dynamisme des populations, des sociétés civiles et des économies de ces pays est indéniable. Après vingt-cinq années de « transition » i.e. de modernisation politique et économique, l'observation des faits invalide bien des jugements négatifs à l'encontre des PECO. Par exemple, la vitalité économique des quatre pays membres du groupe de Visegrad est digne d'être remarquée. Leur croissance annuelle moyenne est de 4,1%, soit un taux deux fois supérieur à celui des six pays fondateurs de l'Union européenne (UE).

Primus inter pares de ce groupe, la Pologne est d'ores et déjà un centre économique moteur. Pourtant, l'économie n'est pas le destin. L'aggravation de la menace russe

La Pologne, acteur géostratégique émergent et puissance européenne

Au mois de juin, Jean-Sylvestre Mongrenier a publié, avec Jeanne Dubois-Grasset, chargée de mission, une note détaillée sur la situation stratégique et l'ambition militaire de la Pologne. Ils y montrent comment la détérioration de ses relations avec la Russie et les craintes d'une violation de son intégrité territoriale ont encouragé la Pologne à s'investir activement dans l'Union européenne et l'OTAN. Aussi, ses efforts massifs d'investissements dans son appareil de défense et les liens étroits qu'elle a noués avec ses voisins (Hongrie, République tchèque et Slovaquie en particulier) font de Varsovie un acteur géostratégique émergent qui compte en Europe. Ce faisant, les auteurs estiment que le conflit politique qui l'oppose à la Commission européenne et à certains Etats membres ne doit pas occulter le fait que la Pologne est désormais devenue un acteur incontournable de la défense de l'Europe.

Enjeux internationaux

Les nombreux articles et les nombreuses interventions d'Emmanuel Dubois de Prisque, en particulier sur la nature du régime de Pékin, les « routes de la soie », la guerre commerciale avec Washington et la présence de la Chine en Afrique, permettent à l'Institut Thomas More d'asseoir son expertise sur la **Chine et les défis liés à sa montée en puissance**. Ces travaux conduits tout au long de l'année lui ont permis de préparer la sortie d'un livre début 2019, qui posera des questions cruciales : quelle est la vision chinoise et comment aborde-t-elle le monde et la mondialisation ? Avec quelles conséquences pour l'Occident et l'Europe ? •

Comme les années précédentes, l'Institut Thomas More est intervenu régulièrement en 2018 sur les **enjeux de sécurité au Sahel**. Jérôme Pigné a en particulier apporté une contribution remarquée lors du séminaire « Quel avenir pour la coopération transatlantique au Sahel ? », organisée en janvier en partenariat avec le German Marshall Fund à Paris •

Comme en 2017, l'Institut Thomas More a également continué à travailler de près sur la situation des **Chrétiens d'Orient**. Tout d'abord en recevant Tristan Azbej, Secrétaire d'État hongrois à l'aide aux Chrétiens persécutés, en mars. Puis, lors d'une grande conférence à Bordeaux qui réunissait Mgr Pascal Gollnisch, directeur général de L'Œuvre d'Orient, et notre chercheur Jean-Sylvestre Mongrenier •



Dans les médias

Arte, Atlantico, BFM Business, *Causeur*, *Challenges*, Deutsch Well, *Diplomat*, Europe 1, HuffPost, France 24, France Culture, France Info, France Inter, i24News, *La Tribune*, *Le Monde*, *Les Echos*, *Monde chinois*, Radio Canada, Radio Notre Dame, RFI, RT, RTS, Sputnik •

Jean-Sylvestre Mongrenier, a en outre engagé une réflexion de haut niveau sur les **enjeux géostratégiques du Moyen-Orient**, dont le point d'orgue a été la publication au mois de juillet de la note « Stabiliser le Moyen-Orient : acteurs, menaces, stratégies » (voir ci-dessous).

A travers de nombreuses interventions médiatiques (11 tribunes, 6 télés et 5 radios) et des conférences (IHEDN, Bordeaux, Lille), il a développé son analyse sur la situation dans la région. Syrie, Iran, Yémen : l'expansionnisme irano-chiite et le djihadisme de facture sunnite conjuguent, selon lui, leurs effets déstabilisateurs et menacent la région d'une conflagration générale qui ne peut laisser les Occidentaux inactifs. Sa note s'efforce en conséquent de dessiner les contours d'une stratégie occidentale volontariste •



Stabiliser le Moyen-Orient Acteurs, menaces, stratégies

Jean-Sylvestre Mongrenier

INSTITUT
Thomas More

Note 28
Juillet 2018

Centre énergétique et carrefour stratégique, le Moyen-Orient conserve toute sa valeur géopolitique. Selon une dialectique infernale, l'impérialisme irano-chiite et le djihadisme de facture sunnite conjuguent leurs effets déstabilisateurs, menaçant la région d'une conflagration générale. Parfois tentées par des « accommodements raisonnables », les puissances occidentales ne peuvent considérer les choses depuis Sirius. Sur le théâtre syro-irakien comme dans le golfe Arabo-Persique, une grande guerre interétatique risque d'éclater. Au Yémen, la poussée des Houthis, soutenus par Téhéran, et l'enracinement d'Al-Qaïda portent leur ombre sur Aden, le détroit de Bab el-Mandeb et les voies maritimes entre Europe et Asie. Ici comme ailleurs, les Occidentaux doivent désigner l'ennemi et soutenir leurs alliés régionaux.

Entre essor des hydrocarbures nord-américains et « pivot » des États-Unis vers l'Asie-Pacifique, il fut de rigueur, un bref temps, de considérer le Moyen-Orient comme une région en voie de marginalisation accélérée. Le « Printemps arabe » de 2011, suivi d'un « hiver islamiste » plus ou moins inspiré par l'idéologie des Frères musulmans, puis la guerre en Syrie auront rapidement mis à nouveau le Moyen-Orient au premier plan, dans les représentations géopolitiques comme dans les faits. Si l'on excepte les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), une bonne partie de la région a depuis basculé dans le désordre, la guerre et le chaos. Le régime iranien n'a pas manqué d'exploiter la situation.

Présentée comme un scénario géopolitique fantasque, la menace d'un « croissant chiite » – c'est-à-dire d'une domination irano-chiite du golfe Arabo-Persique à la Méditerranée –, a pris forme (l'expression d'« autoroute chiite » renvoie à la même réalité). Sur fond de multiples blocages politico-économiques, voire d'impasse historique, le djihadisme de facture sunnite et celui de facture chiite conjuguent leurs effets pour déstabiliser le Moyen-Orient, au risque d'une conflagration générale.

A l'évidence, la région conserve une très grande importance géopolitique et l'Occident – les Européens plus

Stabiliser le Moyen-Orient : acteurs, menaces, stratégies

Au mois de juillet, l'Institut Thomas More a publié une note de Jean-Sylvestre Mongrenier sur la situation au Moyen-Orient où selon une dialectique infernale, l'expansionnisme irano-chiite et le djihadisme de facture sunnite conjuguent leurs effets déstabilisateurs et menacent la région d'une conflagration générale. Parfois tentées par des « accommodements raisonnables », les puissances occidentales ne peuvent considérer les choses de loin. Sur le théâtre syro-irakien comme dans le golfe Arabo-Persique, une grande guerre interétatique risque d'éclater. Au Yémen, la poussée des Houthis, soutenus par Téhéran, et l'enracinement d'Al-Qaïda portent leur ombre sur Aden, le détroit de Bab el-Mandeb et les voies maritimes entre Europe et Asie. Ici comme ailleurs, les Occidentaux doivent désigner l'ennemi et soutenir leurs alliés régionaux.

Immigration et intégration

La **question migratoire en Europe** et ses conséquences ont continué d'agir en 2018 comme un puissant révélateur des faiblesses de l'Europe. Fidèle à ses valeurs, l'Institut Thomas More a plaidé pour l'exercice d'un patriotisme de civilisation devant un phénomène d'une ampleur inédite et appelé à durer. Gérard-François Dumont, professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne, directeur de la revue *Population et avenir* et membre de notre Conseil d'orientation, et Jean-Thomas Lesueur, délégué général, sont intervenus à de nombreuses reprises dans les médias pour alerter sur l'insuffisance des dispositifs européens. Un important travail a été engagé à la fin de l'année qui donnera lieu à la publication d'un rapport dans le cadre des élections européennes de mai 2019 •

A travers les exemples très concrets du blâme du Comité des droits de l'homme de l'ONU contre la France pour la verbalisation de deux femmes vêtues de niqab dans l'espace public et des interrogations sur l'avenir du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), Sophie de Peyret a posé les jalons de la réflexion qu'elle conduit dans le cadre du programme de recherche **« Défi de l'islam en France »** qui aboutira en 2019 : une réflexion qui rappelle qu'une approche par le droit ne suffira pas si elle n'est pas étayée par une vision anthropologique assumée et un courage politique affirmé •



Dans les médias

Arte, Canal +, *Causeur*, Europe 1, Euractiv, FigaroVox, France 5, France Info, LCI, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Point*, Public Sénat, RFI •

Dès le printemps 2018, l'Institut Thomas More s'est mobilisé sur la loi « Immigration maîtrisée et droit d'asile effectif », en interpellant les parlementaires et à travers de nombreuses interventions dans les médias. Dans une longue contribution aux *Cahiers français* en avril, notre délégué général Jean-Thomas Lesueur a dessiné les contours de ce que pourrait être une **politique migratoire française** profondément renouvelée, en agissant sur tous les leviers à la fois : baisse de l'immigration légale et maîtrise des flux, demandeurs d'asile, immigration économique, étudiants étrangers, regroupement familial, élévation du niveau d'exigence d'intégration des nouveaux arrivants, contrôle accru des frontières tant nationales qu'européennes. En ce qu'elle met en jeu les équilibres sociaux, les tensions identitaires et l'« insécurité culturelle », la question migratoire est un problème politique au plus haut et au plus fort sens du terme. Il est assurément devant nous •



Les migrations de masse, le droit international et le « Pacte mondial » de l'ONU

Jean-Thomas Lesueur



Points clés 19
Décembre 2018

Le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » sera-t-il signé les 10 et 11 décembre à Marrakech ? Ses promoteurs, qui le présentent comme non-contraignant, respectueux de la souveraineté des États et neutre dans ses effets, semblent surpris des résistances qu'il suscite. Pourtant, sa lecture attentive et l'évolution actuelle du droit international méritent qu'on s'interroge sérieusement sur sa portée juridique réelle, la vision culturelle et sociale qu'il véhicule et les conséquences qu'on peut en attendre. Alors qu'il semble bien que nous soyons entrés dans le temps des migrations de masse, les responsables politiques, occidentaux en particulier, devraient y réfléchir à deux fois avant de le signer.

Les 10 et 11 décembre prochain, les pays membres de l'ONU sont appelés à adopter le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » lors d'un sommet organisé à Marrakech (Maroc). Issu d'une concertation de deux années, le Pacte se présente comme une contribution importante en vue d'organiser une meilleure gestion des flux migratoires à l'échelle internationale impliquant à la fois les pays d'origine, les pays de transit et les pays de destination.

Plusieurs pays ont déjà annoncé qu'ils ne le signeront pas : l'Autriche, l'Australie, la Bulgarie, la Croatie, les États-Unis, Israël, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Serbie, la Slovaquie et la Suisse. L'Italie se fait savoir qu'aucun représentant gouvernemental ne se rendrait à Marrakech et que le Parlement sera saisi du sujet. En Belgique, la coalition au pouvoir menace d'imposer entre la N-VA, qui refuse de signer le Pacte, et les autres partis qui la composent.

Les promoteurs du Pacte le présentent pourtant comme non-contraignant, respectueux de la souveraineté des États et neutre dans son jugement sur le phénomène migratoire lui-même. Ils ne s'attendaient sans doute pas à une telle levée de bouclier. Ils sont pourtant bien

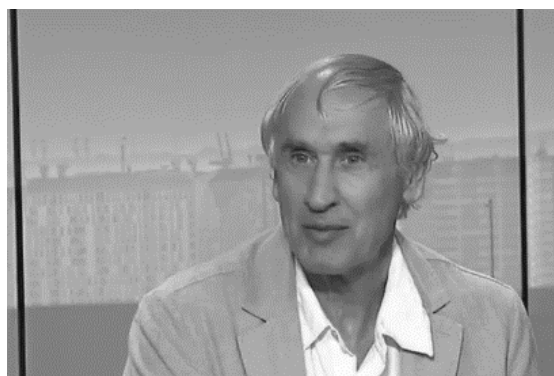
Les migrations de masse, le droit international et le « Pacte mondial » de l'ONU

L'Institut Thomas More a publié, au mois de décembre, une note de Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, à l'occasion de la signature du « Pacte de Marrakech ». Issu d'une concertation de deux années, le Pacte se présente comme une contribution en vue d'organiser une meilleure gestion des flux migratoires à l'échelle internationale. La crise migratoire européenne de 2015 et 2016 le prouve : le temps des migrations de masse est venu. Dès lors, il était légitime de s'interroger sur les motivations et les objectifs de ce Pacte, en particulier dans les pays développés qui accueillent la majorité des immigrés du monde. Que contient-il ? Quelle est sa véritable portée juridique ? Porte-t-il une vision particulière sur les migrations ? L'échelon mondial est-il le bon pour faire face à l'enjeu migratoire ? A quels pays le « Pacte mondial » demande-t-il le plus d'efforts ?

Société et culture

Le Pôle Famille et Société de l'Institut Thomas More a été très actif pendant l'année 2018. En plus de sa contribution aux « États généraux de la bioéthique » et de l'audition de Christian Flavigny, pédopsychiatre, psychanalyste et membre actif du Pôle Famille par la Mission d'information sur la révision de la loi de bioéthique de l'Assemblée nationale, il est régulièrement intervenu dans le débat public sur **la PMA et la politique familiale** du gouvernement. Dans plusieurs tribunes et interventions médiatiques, Elizabeth Montfort, présidente du Pôle, Christian Flavigny et Michèle Fontanon-Missenard, pédopsychiatre et psychanalyste, ont insisté sur les risques que l'extention de la PMA faisaient courir à l'ensemble de la société. Car derrière le risque de déstabilisation du droit, c'est un risque plus grand encore qui se profile, celui d'une déstabilisation anthropologique de grande ampleur •

Nous avons également continué de travailler les **questions éducatives**, qui constituent un axe fort du Pôle. Au mois de février, Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, a publié dans *Causeur* une tribune offensive contre une proposition de loi qui, au prétexte de lutter contre l'islamisme, visait à renforcer la surveillance des écoles hors contrat. Un important chantier de suivi de la loi Blanquer a été engagé, qui aboutira à la publication d'un rapport au premier trimestre 2019. Au mois de juin, nous avons organisé à Bruxelles une conférence passionnante sur le « Pacte d'excellence » et la réforme du système éducatif belge •



Dans les médias

Arte, *Causeur*, France 24, France Culture, FigaroVox, KTO, *Le Figaro*, *Les Echos*, Microsoft Experience, Radio Notre Dame •

C'est au mois de mars que Cyrille Dalmont a rejoint notre équipe. Juriste de formation et passionné par les nouvelles technologies, il a lancé un programme de travail consacré aux

questions juridiques et éthiques liées au développement de l'Intelligence artificielle.

Outre l'important travail présenté à l'Assemblée nationale dans le domaine de la santé (voir ci-dessous) et un chantier de long terme sur la régulation juridique des acteurs et des pratiques (qui verra le jour en 2019), il est régulièrement intervenu sur l'actualité brûlante du sujet.

Du rapport Villani sur l'avenir de l'IA en France à l'enjeu de la pénétration de l'IA dans l'industrie, en passant par la question des robots-tueurs, Cyrille Dalmont pose des questions fondamentales : dans quelle société voulons-nous vivre à l'heure de l'intelligence artificielle ? Comment faire pour qu'une société de progrès reste une société de liberté ? Comment le politique, si imparfait et fragile soit-il, pourra-t-il trouver l'équilibre entre ces deux aspirations ?



INSTITUT
Thomas More

Note 29
Novembre 2018

Intelligence artificielle et santé : 10 propositions anti-brouillard pour régulation éclairée

Cyrille Dalmont

Intelligence artificielle et santé : 10 propositions anti-brouillard pour régulation éclairée

Au mois de novembre, l'Institut Thomas More a publié une note de Cyrille Dalmont, consacrée aux enjeux liés à la généralisation de l'Intelligence artificielle dans le domaine de la santé. Il y montre que les développements de l'Intelligence artificielle y sont immenses. Les répercussions pour les patients comme pour les soignants vont être considérables. Loin des fantasmes de certains, les appels à la prudence et à l'intervention de la puissance publique pour établir un cadre réglementaire se multiplient, en particulier dans le monde des chercheurs et des professionnels du numérique et de l'Intelligence artificielle. Alors que le Parlement révisera la loi relative à la bioéthique en 2019, cette note formule dix propositions opérationnelles qui dessinent un cadre juridique clair, des règles de pratique prudentes et des limites aux risques de dérives. Elle a été notre publication la plus consultée en 2018.

Economie et compétitivité

Au mois de février, Sébastien Laye, chercheur associé à l'Institut Thomas More, a publié une note remarquée intitulée « **Le modèle scandinave est-il bon pour la France ?** ». Il s'y demandait si ce modèle fondé sur la flexisécurité, la montée en gamme industrielle, l'exportation et la transformation profonde de la structure du marché du travail, était, comme l'affirme Emmanuel Macron, la meilleure source d'inspiration pour la politique économique et sociale de la France aujourd'hui •

Tout au long de l'année, Sébastien Laye a par ailleurs poursuivi son travail d'analyse et de décryptage de **la politique économique d'Emmanuel Macron**. Qu'il s'agisse de la réforme de la SNCF, du rythme des réformes, de la dépense publique ou de la réforme de l'État, il a régulièrement montré à travers des articles ou des interventions médias, la faiblesse de l'ambition et la modestie des réalisations de l'exécutif •

Au moment de la présentation du projet de loi sur la **formation professionnelle** en avril, l'Institut Thomas More a publié une note montrant que, si le projet contenait d'incontestables avancées, il restait encore trop loin du « big bang » attendu et nécessaire. Pour l'accomplir, la note faisait des propositions en vue de changer de paradigme et de donner les clés du système aux bon acteurs : régions, entreprises et salariés eux-mêmes. Telle est le sens de nos propositions •



Dans les médias

Atlantico, BFM Business, Boursorama, Causeur, Centre Presse, Challenges, Contrepoints, Europe 1, FigaroVox, La Nouvelle République, La Vie, LCI, Les Echos, Le Monde, L'Express, L'Opinion, Public Sénat, Radio Classique, RMC, Sud Radio •

A travers plusieurs tribunes mais surtout la publication de son livre *Péril sur l'électricité belge* (éditions Texquis), Jean-Pierre Schaeken Willemaers, président du Pôle énergie, climat, environnement de l'Institut Thomas More, a poursuivi sa réflexion sur les **enjeux énergétiques** en Europe.

Il y analyse les choix énergétiques cruciaux que la Belgique va devoir faire. Pour lui, tout reformatage du système électrique belge impliquant la sortie totale du nucléaire d'ici à 2025, rendrait inéluctable, s'il était exécuté, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, un accroissement des importations d'électricité et donc une dépendance aux pays tiers, enfin une augmentation de la facture pour les consommateurs en raison du coût des nouvelles centrales au gaz et des surcoûts directs et indirects liés au du renouvelable intermittent (éolien et photovoltaïque) •



2008-2018 • A-t-on retenu les leçons de la crise financière ?

Dans cette note publiée au mois de septembre, Sébastien Laye, chercheur associé à l'Institut Thomas More, montre que, dix ans après la crise, il est encore difficile de faire le partage des responsabilités entre les acteurs. Faut-il s'en prendre aux banques et au monde financier ? Les États se sont-ils laissés aveugler par les banquiers centraux qui leur offraient une croissance à crédit ? Cette note fait la démonstration d'une responsabilité collective dans la crise qui, schématiquement, fut une crise de crédit soldant la fin d'une période d'inflation artificielle des actifs. Elle montre également que la France n'est nullement préparée à une nouvelle crise éventuelle et elle invite à parachever l'œuvre de régulation de 2008-2011 pour restaurer la stabilité économique et financière du monde.

Institutions et vie politique

Au mois de mars 2018, notre délégué général Jean-Thomas Lesueur a publié dans *Le Figaro* une tribune intitulée « La haute fonction publique au pouvoir, ou la société assujettie », très lue et relayée sur les réseaux sociaux. Il y montrait que **le dirigisme technocratique et le centralisme d'Emmanuel Macron** avait besoin, pour se déployer et se réaliser, « d'une société française passive, consentante, attendant les solutions d'en-haut, bonne à appliquer les consignes : assujettie, en un mot ». Il ajoutait que ce mode de gouvernement faisait courir le risque à la France « de voir s'affaiblir encore un peu plus l'initiative locale, privée, associative, les liens immédiats de solidarité et, pire encore, l'esprit de liberté » •

Fort de cette analyse, étayée par les valeurs défendues par l'Institut Thomas More, il a été régulièrement sollicité, ainsi que notre chercheur Sébastien Laye, pour analyser et expliquer le **mouvement des « gilets jaunes »**, à partir du mois de novembre. En revenant sur les motivations économiques mais aussi politiques du mouvement, il a expliqué pourquoi ce n'est que d'en bas que pourrait se reconquérir la confiance perdue et quels pourraient être les éléments d'une sortie de crise par le haut, selon lui : une réforme de l'État enfin franche, un puissant mouvement de décentralisation et l'institution du référendum d'initiative populaire (RIP) local. Cette réflexion l'a amené à publier la note « Pour une démocratie en circuit court » au mois de février 2019 •



Dans les médias

Arte, Atlantico, BFM TV, BFM Business, Canal +, *Causeur*, FigaroVox, France 24, France Culture, *La Revue parlementaire*, LCI, *Le Figaro*, *L'Express*, *L'Opinion*, RMC •

Fidèle à ses fondamentaux, l'Institut Thomas More a poursuivi ses travaux sur la **politique territoriale et la décentralisation** pendant l'année. En particulier au moment du Congrès des maires en novembre, avec plusieurs interventions de Gérard-François Dumont, professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne, directeur de la revue *Population et avenir* et membre de notre Conseil d'orientation, et de Jean-Thomas Lesueur.



Dans le prolongement des travaux réalisés pour le Conseil économique, social et environnemental français l'an dernier, Jean-Thomas Lesueur et Stanislas Boutmy, responsable Secteur public chez Acofi, ont présenté en décembre au Comité des régions à Bruxelles les résultats de leur **analyse comparative des réformes territoriales dans neuf pays européens**, qui offre un panorama inédit des différentes formes de réformes territoriales en Europe (rationalisation, suppression, fusion) et des conditions de la réussite de telles entreprises. Elle éclaire en particulier les débats sur l'avenir du département et de la commune en France.



Ces réflexions préparent les travaux que l'Institut Thomas More entend conduire pendant l'année à venir dans la perspective des élections municipales prévues en France en 2020 •



Paris

8, rue Monsigny – F-75 009 Paris
Tel +33 (0)1 49 49 03 30
Fax +33 (0)1 49 49 03 31

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45, B-1160 Bruxelles
Tel +32 (0)2 374 23 13
Fax +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions: obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl, et faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, avril 2019

